

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7299693601

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://annonces-legales.20minutes.fr/al/7299693601>

Cette annonce a été mise en ligne le **2 août 2022** sur **20 Minutes**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**



SCI DAHJYL

SCI en liquidation au capital de 202 757,19€

*Siège social : 2, chemin Naurivet – JUIGNE-SUR-LOIRE –
49610 LES GARENNES SUR LOIRE*

*Siège de liquidation : 2, chemin Naurivet – JUIGNE-SUR-
LOIRE - 49610 LES GARENNES SUR LOIRE
432 036 382 RCS ANGERS*

AVIS DE DISSOLUTION ANTICIPÉE

L'AGE réunie le 27/07/2022 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateurs M. Nicolas MORON, demeurant 74, Grand Rue – JUIGNE-SUR-LOIRE – 49610 LES GARENNES-SUR-LOIRE, et Mme Bérengère MORON, demeurant 171, impasse du Champ du Bois – VAUCHRETIEN – 49320 BRISSAC-LOIRE-AUBANCE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et les a autorisé à continuer les affaires

en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGERS, en annexe au RCS.

Pour avis, les liquidateurs

*Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.
Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.*

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

